



**Signature du deuxième accord-cadre sectoriel :
accord entre les Gouvernements bruxellois et
le secteur de la construction**

Intervention de

Madame Fadila LAANAN,

**Ministre-Présidente
du Gouvernement francophone bruxellois**

*

* *

Mardi 2 octobre 2018 – 15h00 au Conseil économique et
social (Bd Bischoffsheim 26 – 1000 Bruxelles)

Mesdames, Messieurs,

Je remercie mes collègues pour leurs interventions. Je tâcherai d'être brève.

Je soulignerai la qualité des partenariats entre le secteur de la construction et les acteurs publics bruxellois de la formation et de l'emploi mais également, étant en charge de cette matière, de l'enseignement !

J'ai à cœur d'assurer la cohérence dans les politiques menées dans notre région. Le fait que nous signions dès aujourd'hui l'avenant concernant les compétences de l'enseignement est un signe de la maturité des collaborations avec le secteur.

Les moyens que nous y investissons sont importants.

La COCOF, pour sa part, investit des ressources importantes. En moyens financiers, c'est vrai, mais également en ressources humaines et matérielles.

Bruxelles Formation dispose d'un vaste espace avec un centre de plus de 12.000 m² et nous soutenons de nombreux organismes d'insertion socioprofessionnelle ou en alternance dans ce domaine.

Les acteurs publics et associatifs collaborent depuis longtemps avec les organisations de votre secteur et le retour qui m'en est fait est très positif.

Collaborations de qualité pour des emplois de qualité, voici comment je résumerai ma perception du travail de ces dernières années avec le secteur de la construction.

Pourtant, ce n'est un secret pour personne, l'emploi y a souffert ces dernières années. C'est dû notamment à l'accroissement de la main d'œuvre détachée.

Plus récemment, alors que la tendance est à une certaine stabilisation des effectifs, la Confédération construction s'est inquiétée des conséquences sur l'organisation des entreprises des « petits boulots ».

Il s'agit des nouvelles formes de travail associatif et de services de citoyen à citoyen mis en œuvre par le Gouvernement fédéral.

Vous connaissez les efforts que j'ai menés au nom du Gouvernement francophone bruxellois. Sachez que je suis à votre écoute pour analyser ensemble les solutions constructives que nous pourrions apporter.

De manière concrète, nous, pouvoirs publics, et vous, partenaires privés, répondons à tous ces défis par des politiques coordonnées de formations et d'enseignement de qualité en phase avec les évolutions technologiques et environnementales.

C'est ainsi que nous contribuerons à apporter une image positive du secteur et de ces métiers et à renforcer la présence des Bruxelloises et des Bruxellois dans ce secteur.

Je vous remercie pour votre attention.

*

* *